

# Formulaire d'adhésion pour adulte – Association L'Arche

---

## Informations personnelles<sup>1</sup>

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Rue : ..... Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Adresse mail .....

## Personne de contact en cas d'urgence

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

## Comment avez-vous entendu parler de notre association ?

.....

## Intérêts activités

Combat médiéval\*

Jonglerie

Ateliers créatifs et artistiques

Lancer de haches\*

Feu\*

Ateliers artisanaux

Tir à l'arc\*

Jeu de rôle et GN\*

Participation manifestations\*

*\*Pour les activités suivies d'un « \* », la participation du membre majeur est soumise à certaines conditions (voir au verso).*

## Cotisation annuelle pour un membre majeur

Membre actif : 100.- CHF

Membre passif : 50.- CHF

Membre bienfaiteur : montant à choix : .....

## Par sa signature, le membre majeur confirme :

- Avoir pris connaissance des statuts et de la charte de l'association et s'engager à les respecter.
- Avoir pris connaissance du montant de la cotisation annuelle et s'engager à la payer une fois la demande d'adhésion acceptée par le comité (à noter que l'admission dans l'association est effective uniquement après versement de la première cotisation).

Date : ..... Signature : .....

---

<sup>1</sup> Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique est utilisé pour désigner les différents genres.

# Autorisations – Association L’Arche

---

## Conditions de participations aux activités :

- ❖ Jeu de rôles et GN / Participation manifestations :
  - Capacité à respecter les règles des jeux et les cahiers des charges des manifestations
- ❖ Lancer de haches / Tir à l’arc :
  - Application et respect des consignes de sécurité
  - Application et respect des consignes du référent d’activité
- ❖ Combat médiéval / Feu :
  - Application et respect des consignes de sécurité
  - Application et respect des consignes du référent d’activité
  - Respect de l’équipement minimum requis

La sécurité étant une priorité, la consommation d’alcool est :

- Autorisée de manière raisonnable lors des jeux de rôles, GN et manifestations
- Proscrite durant les activités telles que le lancer de haches, le tir à l’arc, le combat ou le feu

La convivialité nous tenant à cœur, il est encouragé de se retrouver autour d’un verre après chaque activité (la consommation d’alcool n’étant pas obligatoire).

En cas de non-respect par un membre des conditions de participations, le comité se verra dans l’obligation refuser la participation de ce dernier à l’activité en question.

## Autorisation de diffusion d’image :

Conformément à la Loi fédérale sur la Protection des Données (LPD), vous bénéficiez d’un droit d’accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Les données recueillies sont destinées uniquement à l’usage interne de l’association et ne seront en aucun cas transmises à des tiers.

## Santé et urgences :

Merci de préciser toute condition de santé importante qui devrait être portée à notre connaissance (allergie, épilepsie, problème cardiaque ou autre) :

.....

Merci de préciser les déclencheurs, les traitements courants et d’urgences ainsi que les premiers gestes à adopter en cas de nécessité :

.....

.....

## Autres remarques :

.....

# Autorisations – Association L'Arche

---

## Par sa signature, le membre majeur confirme :

- Avoir pris connaissance des activités proposées par l'association, des conditions de participations ainsi que de leurs risques potentiels.
- Prendre note que la participation aux activités n'est jamais sans risque et que l'Association L'Arche se décharge de toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou tout autre problème.
- Avoir une assurance RC et une assurance accident.
- S'engager à respecter les conditions de participations de chaque activité.
- Autoriser l'association L'Arche à utiliser les photos et vidéos prises lors des événements pour ses supports de communication (réseaux sociaux, site internet, etc.) :

Oui

Oui, mais uniquement si l'on préserve mon anonymat (visage flouté ou autre)

Non

- En cas d'urgence, autoriser les responsables de l'association à prendre les mesures nécessaires pour assurer sa santé et sa sécurité (premiers secours – ambulance) :

Oui

Non

**Date :** ..... **Signature :** .....